

Ménages, activité agricole et utilisation du territoire : du local au global à travers les RGA

Catherine Laurent, Claude Chevallier, Pierre Jullian, Alain Langlet, Jean-Louis Maigrot, Danièle Ponchelet

L'avenir du territoire* agricole français est incertain. Il est maintenant assez largement admis que les prévisions des années 80 sur la déprise des terres agricoles [1-3] surestimaient l'ampleur du phénomène à venir, mais les avis sont partagés sur l'étendue et la localisation des terres que l'activité agricole utilisera, sur les modalités de cette utilisation et sur les formes mêmes qu'elle prendra, pour les ménages. Cette incertitude engendre un certain flou dans la recherche de procédures visant à mieux maîtriser l'évolution du territoire rural français. Les enjeux de la gestion du territoire agricole ne sont pourtant pas négligeables. Ils concernent d'abord le territoire en soi, son aspect, son rôle dans les différents ensembles fonctionnels qui constituent l'espace rural (systèmes économique, biotechnique...). Ils concernent également la place de l'agriculture sur le territoire, mais aussi sa place dans un ensemble social pour gérer ce territoire, s'en réserver en partie l'usage, en tirer un revenu.

Cette situation d'incertitude n'est en rien spécifique des questions liées au territoire agricole [4]. Elle résulte largement de la difficulté de prédire la forme que prendront certains événements connus, mais aussi de l'existence de phénomènes inconnus qui déterminent ou infléchissent les évolutions en cours. Ainsi est-il difficile de prédire l'impact des récentes réorientations de la politique agricole. Une partie des divergences d'appréciation actuelles sur l'avenir du territoire agricole est l'expression d'intérêts contraires face à cette nouvelle donne : la profession agricole souligne que les agriculteurs restent les premiers utilisateurs du territoire rural et doivent garder la maîtrise de son utilisation, alors que des collectivités territoriales insistent sur les problèmes causés par les parcelles délaissées par l'agriculture et sur la nécessité d'associer d'autres agents à la gestion du territoire agricole.

Mais cette incertitude découle également d'une certaine méconnaissance des relations qui unissent l'ensemble des ménages agricoles au territoire qu'ils exploitent.

La place de l'activité agricole dans la société et les mécanismes qui sous-tendent l'utilisation agricole du territoire

changent. Ainsi, la proportion relative des revenus agricoles dans les revenus totaux des ménages qui exercent une activité agricole tend à diminuer [5-8]. Non seulement la part relative des revenus du patrimoine et des transferts sociaux augmente [9, 10] mais, de surcroît, il est de plus en plus fréquent qu'un membre du ménage ait une activité à l'extérieur de l'exploitation [11-13]. Au sein même des exploitations, la part des activités liées au tourisme (gîtes, fermes-auberges) progresse [14, 15]. De même que le revenu issu de la vente de biens primaires est une composante d'un système de plus en plus complexe, l'activité agricole proprement dite devient, pour une partie des ménages, un des éléments d'un système d'activités composite [16, 17]. Or, si l'on s'en tient au seul cas français, divers travaux suggèrent [18-21] ou démontrent [22-26] que la composition familiale et les caractéristiques des systèmes d'activité et de revenu des ménages agricoles influencent leurs choix techniques et leurs pratiques sur l'exploitation. Ces travaux reposent sur des typologies qui associent les caractéristiques des ménages aux systèmes techniques qu'ils mettent en œuvre, ou traitent directement des contraintes qui découlent des systèmes d'activité des ménages pour le travail sur l'exploitation [23, 26]. On peut donc raisonnablement imaginer qu'il existe un lien entre l'évolution de ces systèmes d'activités et de revenus et les grandes tendances de l'évolution du territoire, qu'il s'agisse de l'étendue des surfaces occupées par l'activité agricole ou des modalités d'utilisation de ces surfaces.

C. Laurent : Inra-Sad, route de Saint-Cyr, 78026 Versailles, France.

C. Chevallier : Inra-Sad, Domaine expérimental de Saint-Laurent-de-la-Prée, 17450 Fouras, France.

P. Jullian : Inra-Sad, Domaine Saint-Paul, 84140 Montfavet, France.

A. Langlet : Inra-Sad, Chemin de Borde-Rouge-Auzeville, BP 27, 31326 Castanet-Tolosan, France.

J.-L. Maigrot : Inra-Sad, Enssaa, 26 bd Docteur-Petitjean, 21000 Dijon, France.

D. Ponchelet : Inra-Esr, Domaine Saint-Paul, 84140 Montfavet, France.

Tirés à part : C. Laurent

* Le mot territoire est équivoque. Il désigne soit « une étendue de surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain » (Petit Robert), définition qui ne préjuge pas des relations entre le groupe humain et la surface considérée, soit un ensemble constitutif d'un ensemble social ayant une identité et renvoie alors aux relations particulières entre cet ensemble social et « son » territoire. Dans ce texte nous employons le terme territoire dans son premier sens.

Summary

Households, agricultural activity and land use: from the local to the national level through the General Census of Agriculture

C. Laurent, C. Chevallier, P. Jullian, A. Langlet, J.-L. Maigrot, D. Ponchelet

The future of French farmland is uncertain in terms both of how and how much will be used. Part of the doubts arise from a lack of understanding in the relations between changes in household systems of activities and income, the technical systems involved and the resulting land use. To explore these relations, we devised a method relating field observations to statistical data from the General Census of Agriculture (1978 and 1979). The data have been processed at a number of geographic levels: survey areas, small farming regions, large, and France as a whole.

The results show a universal decrease in the group of family holdings corresponding to one or more annual working units (AWU) and living on farming income alone (no pension and/or other gainful activity). In 1988, this group represented 26% of the total number of holdings and 38% of the total agricultural area in use (AA). When holdings with non-farming income were included, those with one or more AWUs occupied 88% of the AA in 1988, but the figure had nevertheless decreased by 4.5% between 1979 and 1988.

The decrease was partly compensated by the increased AA in family holdings of less than one AWU. The overall AA remained modest, but such holdings still represented 36% of rural households exercising a farming activity.

Field surveys and statistical data both show that the manner in which the «less than one AWU» group works the land is not only highly varied, but also significantly different to the other groups. Given the range of types of farming (specialist dairying, specialist cereals, general field cropping, etc.), it would not be right to class all of them under leisure farming. Analysis of the intensification ratio (stocking rate and increase of land under drainage or irrigation) also invalidates the notion that these holdings, as a whole, would stay on the margins of technical progress. Similarly, in terms of their spatial organization, they seem to be in a situation apart, and this should be taken into account in studies based on observations involving AA in its spatial continuity (ecological processes, and certain environmentally-related issues).

Within the family holdings with one or more AWU, farmland is used differently from one category to the next. A prime example is pluriactivity being significantly related to higher rates of ploughed land. Looked at from the field observation point of view, the differences reveal specific ways of organizing work on the farm.

This variability in use of farmland must be taken into account when analyzing on-going change, since statistical data and field observations both show that farm structure are not tending towards a single model. The contrary is true, diversity is still the rule, farms continue to change, and these changes contribute to explaining the evolution of agricultural land use.

Cahiers Agricultures 1994; 3: 93-107.

Dans des travaux fondés sur un traitement de données statistiques, Brun *et al.* [27] ont décrit directement ce lien, mais ces travaux n'ont pas été actualisés. On voit pourtant l'intérêt de mieux connaître ces relations, et leurs transformations, non seulement pour relier les évolutions des structures des

exploitations agricoles et les évolutions de l'utilisation du territoire dans les analyses (et les prévisions), mais aussi pour préciser à quels types particuliers de ménages agricoles doivent s'adresser des mesures qui ont un objectif précis en matière d'utilisation du territoire.

Une méthode associant données statistiques et observations directes

Une approche empirique

Quelle approche retenir, quelle méthode adopter pour aborder cette question ? L'option que nous avons choisie découle en partie de ce que l'on observe empiriquement sur le terrain, à savoir que les comportements des ménages ne s'inscrivent pas dans un système de règles homogènes. Un ménage qui consacre quelques heures par an à l'exploitation d'une parcelle de vigne parce qu'il s'agit d'un patrimoine familial à préserver n'exercera pas son activité agricole selon la même « rationalité » qu'un ménage de vigneron pour qui cette activité constitue l'unique source de revenu. Ce sont précisément ces différences qui doivent être identifiées et décrites. Par conséquent, nous n'avons pas cherché à modéliser le comportement des ménages agricoles [28] pour en déduire des évolutions du territoire. Une telle démarche supposerait que ces différences de situations évoquées précédemment soient suffisamment connues pour formuler des hypothèses sur la rationalité qui guide le comportement des ménages et les vérifier ensuite, ou alors qu'elles soient délibérément ignorées en se basant sur le modèle préétabli d'une « exploitation représentative ».

La démarche adoptée ici est différente : il s'agit d'observer l'utilisation du territoire par les ménages pour décrire les liens existant entre les différents systèmes d'activités et de revenus des ménages et l'utilisation du territoire qui leur est associée.

Recensement général de l'agriculture (RGA) et enquêtes de terrain

Quelle méthode adopter pour réaliser ces observations ?

Les enquêtes de terrain permettent d'observer finement les changements au niveau local, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure ces résultats

peuvent être extrapolés à des ensembles géographiques plus larges. Inversement, la seule analyse de grandes séries statistiques présente des limites importantes. Nous avons donc essayé de raccorder deux approches, traitement de données statistiques et enquêtes de terrain, de manière à associer des renseignements tirés du RGA à une « vérité terrain » issue d'observations directes (encadré 1).

Nous avons voulu prendre en compte la totalité du territoire et des ménages ayant une activité agricole, ce qui suppose d'intégrer dans l'analyse la totalité de ceux qui utilisent une portion de territoire agricole, même si cette utilisation n'a pas de statut professionnel reconnu. Dans l'approche exposée ici, l'exploitation agricole correspond donc à la fraction agricole de l'activité totale des ménages.

Concrètement, cela signifie que l'on s'intéresse au ménage, au sens défini par l'Insee (encadré 2), c'est-à-dire à « l'ensemble des occupants d'un même logement, quels que soient les liens qui les unissent. Un ménage peut se réduire à une seule personne (...) ». La population que l'on souhaite observer est l'ensemble des ménages qui ont une activité agricole, quel que soit le statut de cette activité (loisir, production...), quel que soit le temps de travail total qui lui est consacré par les membres du ménage, et quelle que soit la part de revenu du ménage qui en résulte.

Parmi les sources de données existantes, nous avons privilégié, dans ce premier travail, le RGA, et cela pour trois raisons :

— la notion d'exploitation agricole retenue pour le RGA est très large et inclut les exploitations de très petite taille. La quasi-totalité du territoire agricole est ainsi prise en compte* ;

— des renseignements concernant la composition du ménage et l'activité des différents membres de la famille sont recueillis ;

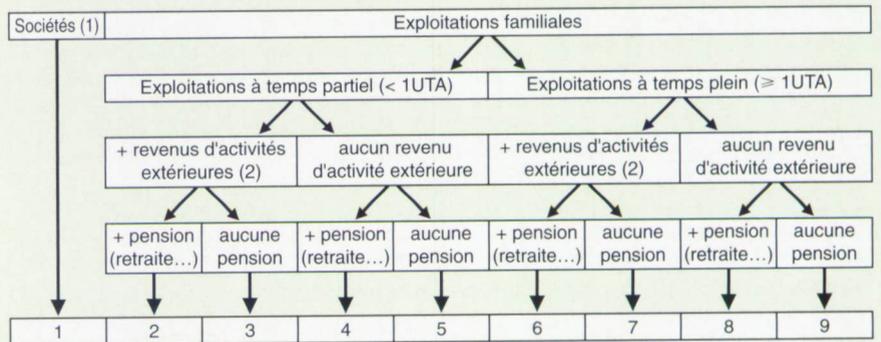
— les données permettent de relier l'utilisation du territoire et les structures des exploitations agricoles, ce qui n'est pas le cas de l'enquête TER-UTI qui considère le territoire dans sa con-

* Notons cependant que le territoire agricole collectif (estives, parcours communaux, forêts communales pâturées) n'est pas inclus dans la SAU recensée par le RGA.

Encadré 1.

Points de repère méthodologiques.

Principe de la classification des exploitations

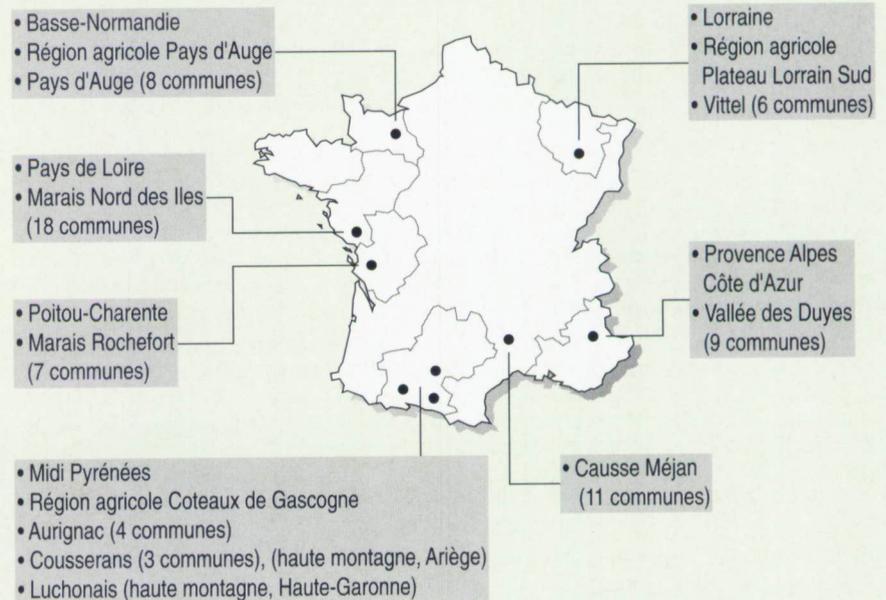


(1) Les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) ne sont pas inclus dans cette catégorie
(2) Les revenus considérés sont ceux du ménage et non du seul couple du chef d'exploitation

- Au sein de chacune des 9 classes ainsi définies, les exploitations ont encore été classées selon un critère de dimension (6 sous-classes de dimension économique mesurée en UDE 1982), et en prenant en compte leur orientation productive (14 sous-classes correspondant à des Otex et regroupement d'Otex).
- Les combinaisons classe*MBS*Otex ont ensuite été décrites à l'aide d'une trentaine de variables dont la moitié concerne le territoire des exploitations.

Zones géographiques

(France entière, régions de programme, régions agricoles, terrains d'étude)



Methodological indicators. Principles of farm classification

tinuité mais qui est fondée exclusivement sur l'observation directe du territoire [31].

Les RGA présentent néanmoins des limites sérieuses. Ils ne contiennent aucune information sur les performances techniques (rendements) et les résultats économiques de l'exploitation. Par ailleurs, les personnes du ménage agri-

cole qui exercent une activité rémunérée hors de l'exploitation sont dénombrées, au même titre que les personnes qui bénéficient d'une pension (retraite, etc.), mais le montant de ces revenus est inconnu. Il est donc possible d'identifier les ménages qui ont différentes sources de revenu mais il n'est pas possible d'évaluer la proportion relative de

Encadré 2.

Glossaire

MBS. Marge brute standard, voir Otex.

Ménage. Définition de l'Insee (définition retenue pour le recensement général de la population 1990). « *On appelle ménage, l'ensemble des occupants d'un même logement, quels que soient les liens qui les unissent. Un ménage peut se réduire à une seule personne. Il comprend également les personnes qui ont leur résidence personnelle dans le logement mais qui séjournent à l'époque du recensement dans certains établissements dits de "population comptée à part" (élèves internes des établissements d'enseignement et militaires du contingent qui sont ainsi "réintégrés" dans la population des ménages de la commune où ils ont leur résidence personnelle).* »

Otex. Orientation technico-économique des exploitations. Pour l'ensemble de la CEE a été retenu le principe d'une « typologie communautaire des exploitations agricoles ». Il s'agit d'un système permettant de classer les exploitations en fonction de leur orientation technico-économique et de leur attribuer un indice de dimension.

Selon ce système, on peut attribuer à chaque exploitation une *marge brute standard* totale (MBS totale) qui correspond au solde entre la valeur standard de la production et le montant standard de certains coûts spécifiques. Ce solde est déterminé pour les différentes spéculations animales et végétales, pour chaque région. Cette MBS est un indicateur de valeur ajoutée potentielle. L'appartenance d'une exploitation à une Otex donnée est déterminée par la contribution relative des différentes spéculations de l'exploitation à sa MBS totale. Par exemple une exploitation sera classée dans l'Otex « 41 », « bovins lait », si le poste bovin laitiers de l'exploitation représente plus des deux tiers de sa MBS totale. Les activités non agricoles du ménage ou les activités dites « diverses » de l'exploitation (tourisme rural, etc.) ne sont pas prises en compte dans le calcul de la MBS.

Le montant de la MBS totale de l'exploitation permet de déterminer sa *dimension économique*. Celle-ci est exprimée en *unités de dimension économique (UDE)* dont la valeur est basée sur l'Écu. En gros, une UDE 1982 équivaut à 1,5 hectare blé.

Si le montant de la MBS peut être utilisé pour éclairer l'analyse des inégalités des conditions de formation des revenus agricoles entre différentes catégories d'exploitations, il ne peut être considéré comme un indicateur absolu de revenu car au sein d'une même Otex, pour une même dimension économique, les exploitations peuvent avoir des revenus agricoles différents (poids de l'endettement, différence d'efficacité technique). Néanmoins, la corrélation entre niveau de revenu agricole et dimension économique est élevée [29].

SAU. Désigne ici la surface agricole utilisée, c'est-à-dire la surface agricole qui fait partie du territoire d'une exploitation et qui comprend : les terres laboureables ; les cultures permanentes (vignes, vergers, autres cultures) ; la superficie toujours en herbe ; les surfaces utilisées pour le maraîchage ou la culture de fleurs ornementales ; les jardins familiaux.

Ne sont pas inclus : le sol des bâtiments et cours, les landes et friches non productives (du territoire des exploitations), les peupleraies en plein, les bois et forêts, le territoire non agricole de l'exploitation.

UDE. Unité de dimension économique, voir Otex.

UTA. Unité travailleur annuel. Se définit comme « *le travail d'une personne occupée à temps complet sur l'exploitation pendant une année* » (SCEES), ce qui correspond de fait à un nombre d'heures très variable, équivalant à 240 journées de 8 heures de travail ou plus. Lorsqu'elle est utilisée pour rendre compte de la durée totale du travail sur une exploitation, cette mesure tend à sous-estimer fréquemment la durée du travail annuel. A. Lacroix *et al.* [30] qui ont réalisé une analyse critique de la mesure du travail agricole notent que « *l'UTA constitue davantage une approche conventionnelle du taux d'emploi en agriculture qu'une mesure du temps de travail et que c'est sans doute avec quelque exagération que le SCEES parle de la durée du travail ou de "la quantité de travail fourni aux exploitations exprimée en UTA"* ».

Glossary

ces revenus dans le revenu total. Autrement dit, on peut, grâce à ces données, dessiner une image du ménage agricole, mais cette image reste floue : il n'est pas possible d'établir très clairement la distinction entre le ménage et l'unité de production agricole [32] car le ménage est appréhendé presque exclusivement au travers de sa participation à l'activité agricole.

Une classification des ménages exerçant une activité agricole

La totalité des unités de production a été classée selon quatre grands types de critères. D'abord nous avons isolé les exploitations agricoles qui ne sont pas des exploitations familiales : les « sociétés » gérées par des salariés. Pour le reste, les ménages agricoles ont été séparés selon le taux d'emploi agricole en deux grandes catégories : exploitations à temps partiel et exploitations à temps plein (*encadrés 2 et 3*) qui ont été classées ensuite selon que ces ménages (à l'exclusion des salariés travaillant et résidant sur l'exploitation) bénéficiaient ou non de revenus d'activités extérieures et/ou de pensions, principalement de retraites.

Pour ces deux derniers critères, nous n'avons pas fait de distinction entre les membres du ménage. En les différenciant, il aurait été possible de dégager des analyses plus fines des déterminants et des conséquences de la pluriactivité [11] or, à cette phase de la recherche, notre objectif n'était pas d'étudier la pluriactivité en soi mais de relier la présence de pluriactivité à des variables d'utilisation du territoire. Toutefois, même si l'on s'en tient à une approche globale du ménage, est-il pertinent de prendre en compte tous ses membres pour classer les systèmes d'activité et de revenu de ces ménages ? Comme le font remarquer Brangeon *et al.* [13] : « *Le ménage-logement ou son équivalent proche qu'est la famille-exploitation ne constitue pas toujours un seul budget, mais peut se composer de plusieurs unités autonomes de revenus et de dépenses, l'une agricole, les autres relevant de la population non agricole ou de celle des retraités.* » Ainsi, un couple d'agriculteurs qui continue d'héberger un de ses enfants salarié à l'extérieur, est systématiquement regroupé dans notre classification parmi les ménages pluriactifs

Encadré 3.

Pluriactivité et temps partiel : deux notions distinctes

Exploitations à temps plein, exploitations à temps partiel

Dans les statistiques agricoles, on désigne par *exploitation à temps plein* ou *exploitation à temps complet*, les exploitations auxquelles est affectée au moins une unité travailleur annuel (UTA). Ce travail peut être fourni par des travailleurs familiaux ou des travailleurs salariés. Une UTA peut être fournie par une seule personne, ou elle peut résulter de l'addition du travail de deux personnes à mi-temps.

Les *exploitations à temps partiel* correspondent aux exploitations auxquelles est affectée moins d'une UTA.

Ce sont ces définitions qui ont été retenues dans cet article.

En dépit de la clarté de ces définitions, nous avons parfois rencontré des difficultés pour relier concrètement données d'enquête et données du RGA, les enquêtes directes conduisant souvent à classer un plus grand nombre d'exploitations dans la catégorie « temps plein ». En effet, lorsque l'on prend en compte tout le temps de travail consacré à l'exploitation en interrogeant plusieurs membres de la famille et en comptabilisant la totalité des tâches, il apparaît souvent que des exploitations classées en temps partiel au RGA sont en réalité des exploitations auxquelles est affectée une UTA ou plus. Un certain nombre d'exploitants tendent à sous-estimer le temps consacré à leur exploitation, ce qui se reflète dans les déclarations faites aux enquêteurs du RGA.

Par ailleurs, pour le RGA 1988, nous n'avons pas comptabilisé le temps de travail para-agricole (travail lié aux activités touristiques, etc.) du ménage pour définir la différence temps plein/temps partiel, alors qu'il était inclus dans la catégorie travail agricole en 1979. Cette différence conduit à surestimer l'accroissement des exploitations à temps partiel. Mais, vérification faite au niveau de la France entière, ce biais est négligeable pour les exploitations familiales, l'écart étant inférieur à 0,05 %.

Pluriactivité et ménages agricoles

La pluriactivité est une notion plus élastique. Elle est liée à l'exercice d'une activité rémunérée hors de l'exploitation.

On peut parler de la pluriactivité d'une catégorie de personnes du ménage agricole : pluriactivité du chef d'exploitation ou pluriactivité du conjoint. On peut également aborder la pluriactivité du ménage de manière globale, et désigner sous le terme de ménage pluriactif, tout ménage exerçant une activité agricole où l'un des membres du ménage au moins exerce une activité rémunérée à l'extérieur de l'exploitation. C'est cette dernière option qui a été retenue dans ce texte.

Pluriactivité, temps partiel, dimension économique sont des notions distinctes

On trouve souvent dans les publications anglo-saxonnes et allemandes [33, 34] ces trois notions associées. Les expressions « exploitations à temps partiel » (*part-time farming*) ou « pluriactifs » sont utilisées pour désigner des exploitations de petite taille dont le chef exerce une activité à l'extérieur, qualifiant en quelque sorte les exploitations marginales par opposition aux « vraies » exploitations. Cet amalgame, qui n'est jamais fait dans les statistiques agricoles françaises, nous semble peu propice à une description précise de la diversité des exploitations. C'est pourquoi nous nous en tiendrons à un strict respect des notions de base, sans que les expressions de temps partiel ou de pluriactivité renvoient implicitement à un modèle d'exploitation.

Pluriactivity and part-time work : two completely different notions

alors que, dans ce cas précis, il est fréquent que les revenus de l'activité extérieure ne soient pas intégrés au budget total du ménage et que cet enfant n'apporte pas la moindre aide sur l'exploitation. Il est donc douteux que sa présence puisse influencer la conduite de l'exploitation et, *a fortiori*, le type d'utilisation du territoire.

Mais il est impossible de distinguer, dans les données statistiques disponibles, ce type de situation de celle où deux générations cohabitent, le père, chef d'exploitation, et son épouse agricultrice d'une part, et le fils, aide familial, et son épouse travaillant à l'extérieur d'autre part. Or, dans ce dernier cas, des résultats d'enquêtes montrent que le revenu de l'activité extérieure est, au moins en partie, intégré au budget de l'exploitation avec des conséquences non négligeables en termes de trésorerie. Il est apparu dans nos enquêtes que ce cas de figure est relativement fréquent, et nous avons donc choisi de retenir ce qui nous semblait la moins mauvaise solution : rester au niveau de l'ensemble du ménage et ne pas exclure les cas où les sources de revenu extérieur ne sont pas le fait du chef d'exploitation ou de son conjoint*.

Des remarques similaires pourraient être faites sur la décision de prendre en compte systématiquement la présence d'une pension, qui révèle le plus souvent la présence d'un retraité. Là aussi, cela nous a paru être la moins mauvaise solution pour rendre compte de ce que l'on observe lors des enquêtes : la présence d'un retraité dans le ménage s'accompagne souvent d'une organisation du travail et d'une gestion de la trésorerie différentes.

C'est donc sur ces bases qu'un traitement spécial de données des RGA de 1979 et 1988 a été réalisé, en croisant

* Des traitements du RGA réalisés par Brangeon *et al.* [12, 13] montrent que, pour les exploitations à temps plein, un tiers des ménages peut être qualifié de pluriactif de par l'activité extérieure de membres de la famille qui ne sont ni le chef d'exploitation, ni son conjoint (mais qui peut être le conjoint d'un aide familial). Cette proportion est d'ailleurs en régression et les auteurs notent que, entre 1979 et 1988 : « Les changements survenus dans les catégories de titulaires d'une profession extérieure ont pour résultat de faire augmenter le nombre de fois où le revenu d'activité hors de l'exploitation est à la disposition du couple (ou de l'exploitant lorsqu'il n'a pas de conjoint). »

des données sur les systèmes d'activité des ménages exerçant une activité agricole et la composition de leur revenu (neuf classes d'exploitations), avec les systèmes de production qui leur correspondent (orientations technico-économiques des exploitations, ou Otex (encadré 2), et variables sur les productions), et avec l'utilisation du territoire qui leur est associée. Ce traitement avait été préalablement testé sur la région Basse-Normandie [35].

Ce traitement a été réalisé pour deux RGA consécutifs de manière à appréhender les changements qui sont intervenus pendant cette période. Les évolutions qui apparaissent ainsi doivent cependant être analysées avec prudence. Elles résultent de la comparaison de deux clichés instantanés et non du suivi d'une cohorte d'exploitations. Si un groupe d'exploitations voit son effectif et son importance relative diminuer de 1979 à 1988, cela signifie que la diversité change, mais non que les exploitations présentes en 1979 ont disparu. Elles ont pu simplement changer de groupe.

Par ailleurs, ce traitement a été réalisé à différents niveaux géographiques emboîtés, allant d'ensembles de communes à la France entière (encadré 1). Les plus petits ensembles géographiques retenus sont des zones où des équipes de l'Inra* ont étudié des relations entre activités agricoles et utilisation du territoire**, pour lesquelles nous disposons ainsi de résultats d'enquêtes directes. Il faut toutefois mentionner que les résultats des enquêtes de terrain sont hétérogènes car il s'agit d'une mise en réseau de terrains d'étude choisis pour répondre à des problématiques diverses, et différentes de celle qui est exposée dans cette communication***. Néanmoins, à l'aide de ces observations directes, il est possible d'avoir une meilleure perception des évolutions des

exploitations entre 1979 et 1988 et d'avoir un éclairage qualitatif sur les catégories statistiques du RGA.

Ce dispositif est donc destiné à comparer, avec des bases homogènes, des observations réalisées sur ces différents terrains, et à replacer des données locales dans des ensembles géographiques englobant région agricole, région de programme, la France entière. Les traitements statistiques doivent permettre de déterminer dans quelle mesure il est possible d'extrapoler à des ensembles géographiques plus larges les observations réalisées sur des terrains d'étude. En retour, les observations de terrain doivent permettre de fournir des hypothèses explicatives aux phénomènes qui apparaissent significatifs d'un point de vue statistique.

Diversité des exploitations et surfaces utilisées

Sur plusieurs terrains d'étude, il apparaissait que le temps partiel et la pluriactivité se développaient et que les ménages utilisaient de plus en plus de territoire. Mais s'agissait-il de particularismes locaux ou d'un phénomène plus général? C'est pour répondre à cette question que nous avons quantifié les différents types de ménages et mesuré l'évolution de la SAU qu'ils utilisent.

Des cas types correspondant aux différentes classes d'exploitation

Sur tous les terrains, la classification réalisée (tableau 1) évoque des cas types

que nous allons exposer car ils permettent d'illustrer le contenu concret de chaque classe et complètent les informations quantitatives fournies par les RGA.

• Sociétés et exploitations à temps partiel

Le groupe 1, les sociétés, correspond à des exploitations gérées par des salariés. On y trouve les exploitations d'instituts publics (instituts techniques, lycées agricoles, etc.) mais, dans nos enquêtes, ces exploitations dépendent le plus souvent de sociétés extérieures à l'agriculture et relèvent du prestige (domaines viticoles, haras). Elles sont très inégalement représentées selon les régions et les terrains d'étude : relativement nombreuses en Basse-Normandie, elles sont pratiquement absentes dans les zones de montagne (vallée des Duyes, Pyrénées). Ces exploitations contribuent faiblement à l'effectif total : 1,7 % en 1988 pour l'ensemble de la France. Cependant, entre 1979 et 1988, leur effectif a progressé de 67 % et la SAU qu'elles occupent a pratiquement doublé.

Parmi les exploitations familiales à temps partiel, les groupes 3 et 4, qui constituent le gros de l'effectif, diffèrent très nettement. La part non agricole des revenus des ménages du groupe 3 ne provient pas des retraites mais d'activités extérieures. Dans nos enquêtes, ces exploitations correspondent principalement à deux formes d'exercice de l'activité agricole : soit une activité de loisir (par exemple quelques moutons pâturant les pelouses autour de l'habitation), soit une activité destinée à fournir un complément de revenu au ménage. Ce groupe représente 14,2 % du total des exploitations au niveau de la France entière, proportion qui s'est accrue d'un point depuis le dernier recensement. Cette progression s'observe, avec une amplitude variable, sur tous les terrains d'étude.

Le groupe 4 (présence de retraites mais aucun revenu extérieur) correspond à ce que l'on dénomme classiquement « exploitation de retraite ». Ces ménages de retraités ne sont pas toujours d'origine agricole et, comme dans le groupe précédent, les observations de terrain montrent que, pour eux, l'activité agricole peut avoir des statuts différents : occupation d'agrément pour certains ou véritable activité de production destinée à fournir un complément

* Département de recherche sur les systèmes agraires et le développement (Sad) en collaboration avec quelques chercheurs du département d'économie et de sociologie rurales (Esr).

** Pays d'Auge (Basse-Normandie), marais poitevin (pays de Loire et Poitou-Charente), vallée des Duyes (PACA), Pyrénées centrales, coteaux de Gascogne (Midi-Pyrénées), Vittel (Lorraine), causse Méjan (Languedoc-Roussillon), soit des ensembles de communes qui sont le siège d'environ 1 500 exploitations agricoles.

*** — Biodiversité, paysages, activité agricole (Aurignac, marais poitevin, pays d'Auge, Luchonais, Couserans).

— Déprise agricole : étude des dynamiques actuelles (pays d'Auge), et des adaptations aux situations de déprise ancienne (vallée des Duyes, causse Méjan, Luchonais, Couserans).

— Activité agricole et qualité des eaux souterraines (Vittel) et de surface (marais poitevin).

Tableau 1

Distribution des effectifs d'exploitations agricoles et répartition de la SAU dans les différentes classes en 1979 et 1988 pour l'ensemble de la France

Classes	Sociétés	Temps partiel					Temps plein				Total
		+ pluriactivité + retraite	+ pluriactivité	+ retraite			+ pluriactivité + retraite	+ pluriactivité	+ retraite		
		2	3	4	5	6	7	8	9		
Effectif 1979	10 287	61 273	166 605	140 058	27 879	73 571	195 695	196 660	399 641	1 271 669	
% du total 1979	0,8	4,8	13,1	11,0	2,2	5,8	15,4	15,5	31,4	100	
Effectif 1988	17 190	54 172	144 424	144 453	24 342	60 109	159 871	147 807	264 387	1 016 755	
% du total 1988	1,7	5,3	14,2	14,2	2,4	5,9	15,7	14,5	26,0	100	
<i>Différence d'effectif 1988-1979</i>	6 903	- 7 101	- 22 181	4 395	- 3 537	- 13 462	- 35 824	- 48 853	- 135 254	- 254 914	
SAU 1979 (ha)	583 922	322 064	919 084	629 693	263 253	1 899 300	6 144 005	5 298 172	13 437 080	29 496 573	
% du total 1979	2,0	1,1	3,1	2,1	0,9	6,4	20,8	18,0	45,6	100	
SAU 1988 (ha)	1 172 844	400 682	1 153 809	871 249	363 898	2 161 984	6 806 957	4 682 644	10 981 732	28 595 799	
% du total 1988	4,1	1,4	4,0	3,0	1,3	7,6	23,8	16,4	38,4	100	
<i>Différence de SAU 1988-1979 (ha)</i>	588 922	78 618	234 725	241 556	100 645	262 684	662 952	- 615 528	- 2 455 348	- 900 774	

Number of holdings and agricultural area in use (AA) per class in 1979 and 1988 for the whole of France

de revenu pour d'autres. Comme le précédent groupe d'exploitations, il rassemble 14,2 % du total des exploitations en 1988, mais sa progression depuis 1979 a été spectaculaire. C'est, avec les sociétés, le seul groupe dont l'effectif augmente en valeur absolue.

Les groupes 2 et 5 occupent une place particulière. Leur effectif est beaucoup plus faible et se rapporte à des situations plus difficiles à cerner. Le groupe 2 correspond, dans nos enquêtes, à un éventail de situations assez large qui résulte de trajectoires extrêmement différentes et qu'il est difficile de relier à un cas type : ménages de commerçants (marchands de bestiaux, bouchers notamment) où cohabitent deux générations et qui exploitent quelques parcelles en relation avec l'activité principale ; jeunes couples coupés du monde agricole mais cohabitant avec un parent, ancien agriculteur, qui a gardé quelques hectares...

Le groupe 5 (aucun revenu extérieur mais moins d'une UTA affectée à l'exploitation) correspond probablement à un « artefact » statistique, les déclarations concernant ces exploitations ayant sous-estimé le temps de travail effectif. Ainsi, dans les enquêtes faites dans le pays d'Auge, plusieurs exploitations qui se retrouvent dans cette

catégorie appartiennent à des veuves qui n'y travaillent pas à temps plein mais bénéficient de nombreux coups de main de voisins, ce qui, au total, représente plus d'une UTA.

• Exploitations à temps plein

Pour les exploitations familiales à temps plein, la classification renvoie également à des situations bien connues. Outre les observations de terrain, les résultats présentés dans l'étude de Brangeon *et al.* [12, 13] sur les revenus des ménages agricoles nous ont permis de compléter l'analyse de notre propre traitement de données.

La classe 6 correspond, pour l'essentiel, à des ménages où cohabitent deux générations. Le cas type est celui d'un GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) mère-fils constitué temporairement pour assurer la transmission de l'exploitation : le père étant retraité, sa femme continue de travailler sur l'exploitation pendant quelques années avec son fils pour obtenir une retraite suffisante tandis que la belle-fille travaille à l'extérieur. Ce groupe rassemblait 6 % de l'effectif total en 1988 au niveau de la France entière.

La classe 7 est constituée de ménages bénéficiant de revenus d'activités extérieures, le cas le plus fréquent sur nos

terrains d'étude étant une exploitation tenue par un couple dont la femme travaille à l'extérieur. L'effectif de ces ménages a légèrement progressé au niveau de la France entière pour représenter 15,7 % du total des exploitations en 1988. Rapportée aux seules exploitations à temps plein, cette évolution est plus sensible : 22,6 % de l'effectif en 1979 contre 25,2 % en 1988.

La classe 8 regroupe en grande partie des exploitations en fin de cycle de vie, le taux d'exploitations sans successeur y est élevé (34,9 %).

La classe 9, enfin, réunit les exploitations à temps plein appartenant aux ménages ne bénéficiant ni de revenu d'activités extérieures, ni de pension. Cette classe s'est rétrécie de manière spectaculaire depuis 1979, elle ne rassemblait plus que 26 % de l'effectif total au niveau de la France entière en 1988. On observe cette régression, de manière plus ou moins marquée, sur la quasi-totalité des terrains d'étude.

L'évolution de la diversité des exploitations et de la SAU utilisée

Si l'on s'en tient à la seule répartition des effectifs des exploitations et de la

surface qu'elles occupent (tableau 1), il ressort qu'une représentation de l'agriculture qui serait fondée sur les caractéristiques et les évolutions des seules exploitations de la classe 9 a toutes chances d'être fortement biaisée.

En 1988, cette classe ne rassemble qu'un quart de l'effectif total et ce pourcentage s'est réduit de plus de cinq points depuis 1979. En retour, la proportion des exploitations bénéficiant de revenus d'activités extérieures s'est accrue, celle des exploitations à temps partiel aussi.

Ces évolutions se retrouvent, dans des proportions légèrement différentes, dans toutes les régions et sur tous les terrains d'étude. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène spécifique à quelques zones marginales qui infléchirait la moyenne nationale.

Toutefois, en comparant directement les résultats d'enquête sur les terrains où ont été effectuées des études prenant en compte la totalité des exploitations et les données du recensement, on peut se demander s'il ne faudrait pas relativiser un peu l'augmentation du temps partiel. On observe dans plusieurs régions (Couserans, Luchonais, vallée des Duyes, pays d'Auge), un phénomène que l'on pourrait qualifier « d'adaptation des exploitations à leur environnement réglementaire », qui se traduit par la division d'une unité fonctionnelle en deux ou trois unités administratives, afin de pouvoir bénéficier d'un plus grand nombre de primes, ou, dans le cas des exploitations de retraite (groupe 4), de pouvoir continuer à utiliser plus de terres. Il n'est pas possible d'évaluer l'ampleur de ce phénomène (mieux connu dans les pays du Sud de l'Europe), mais il est probable qu'il va se développer dans la mesure où un nombre croissant de primes, qui étaient attribuées auparavant en référence à des « critères plancher » (seuil minimal d'effectif animal pour bénéficier d'une prime par exemple), le sont maintenant en référence à des critères « plafond » (seuil maximal d'effectif animal au-delà duquel il n'y a plus de primes par exemple). Cette transformation de la logique d'attribution des aides à l'agriculture est l'un des faits marquants des changements de la politique agricole de ces dernières années [36].

Plus généralement, ces résultats montrent que la diversité des exploitations agricoles ne se reproduit pas de manière

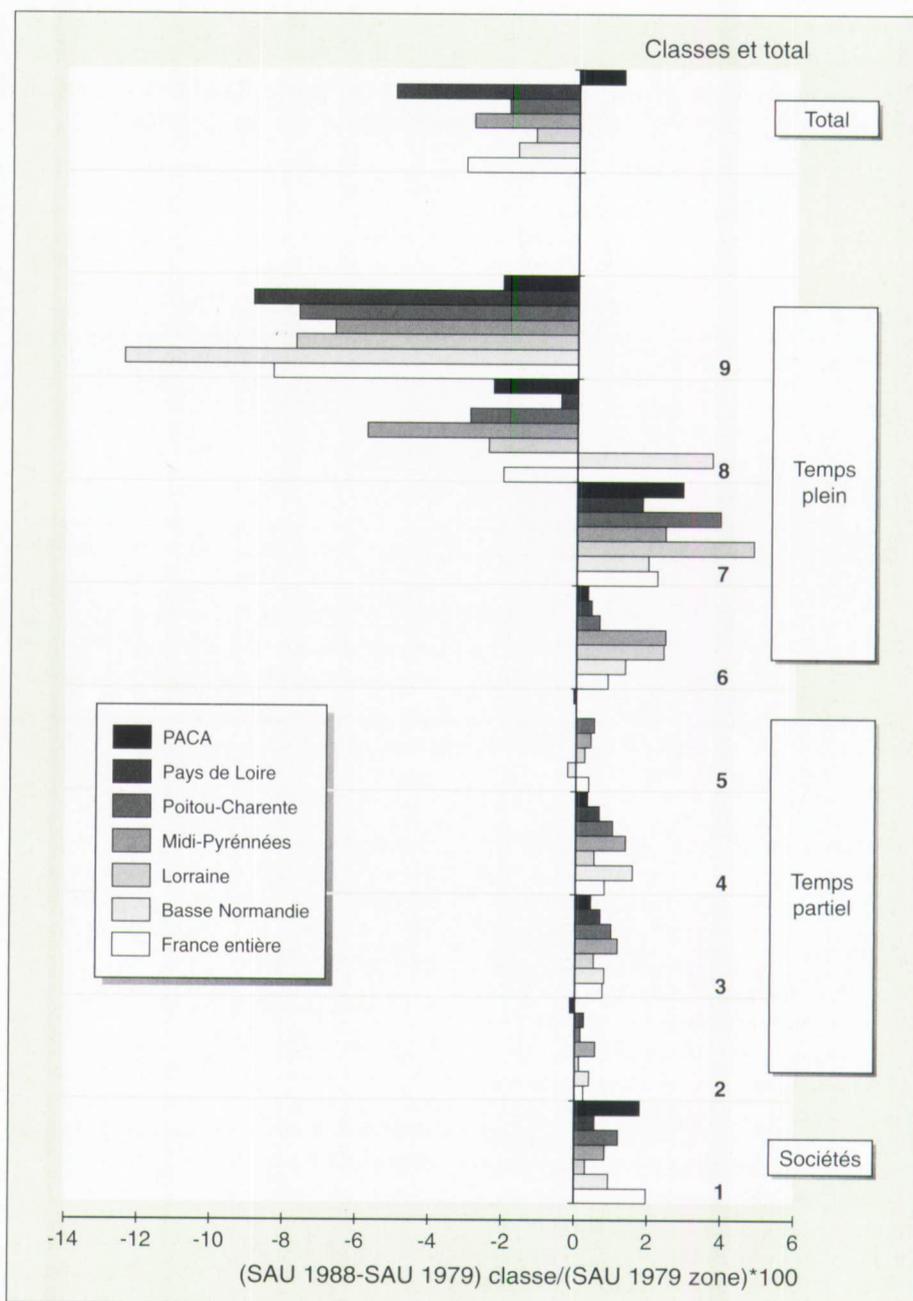


Figure 1. Évolution de la SAU par classe entre 1979 et 1988. Différence de SAU rapportée à la SAU totale 1979 dans la zone géographique considérée.

Figure 1. Patterns of AA per class between 1979 and 1988. Difference in AA with respect to total AA in 1979 in the geographical zone in question.

homothétique. Les débats qui se multipliaient il y a une quinzaine d'années, sur le caractère archaïque, ou non, des exploitations à temps partiel paraissent obsolètes. La question n'est plus de savoir si ces exploitations vont disparaître ou résister, mais à quelle logique correspond l'accroissement de leur importance relative dans l'agriculture. Si on analyse les surfaces occupées par

les différentes classes (tableau 1), on observe que les exploitations du groupe 9 occupent en 1988 moins de 40 % du territoire agricole total soit, en valeur absolue, 2,45 millions d'hectares de moins qu'en 1979. Ce phénomène résulte à la fois de la disparition d'un certain nombre d'exploitations et de la transformation des systèmes d'activités d'une partie des ménages de ce

groupe (apparition de revenus d'activités extérieures et/ou de retraites depuis 1979). Pendant la même période, le recul de la SAU totale au niveau national était de 900 774 hectares. Il se confirme donc qu'une vision de l'évolution au travers du seul groupe 9 peut engendrer des erreurs d'interprétation et, dans le cas présent, conduire à surestimer l'ampleur du recul de la SAU. La représentation de la *figure 1* montre qu'aussi bien pour les régions étudiées qu'au niveau de la France entière, l'amplitude de la variation de la SAU totale est nettement inférieure à celle de la classe 9. À une autre échelle, sur tous les périmètres d'enquête à l'exception de la vallée des Duyes, on observe également un recul de la SAU de la classe 9 qui est partiellement ou totalement compensé par la progression observée dans les autres groupes.

La surface occupée par les exploitations familiales à temps partiel représente moins de 10 % de la SAU nationale, ce qui tendrait à accréditer l'idée selon laquelle son importance est négligeable

pour le territoire. Mais cette surface s'accroît, tant en proportion qu'en valeur absolue (655 000 ha de plus en 1988 qu'en 1979). Pendant la période considérée, la progression de la SAU des exploitations à temps partiel a compensé 30 % du recul de celle des exploitations à temps plein.

Il se confirme donc que le temps partiel et la pluriactivité sont deux phénomènes qui tendent à prendre une importance croissante dans l'agriculture française.

On peut mesurer cette importance à l'étendue des surfaces occupées mais il faut se rappeler que l'avenir du territoire agricole est un enjeu important parce qu'il est une des composantes du devenir de l'espace rural, constitué d'un territoire mais aussi d'une population. De ce point de vue, l'existence de 365 000 exploitations à temps partiel prend une dimension nouvelle car, pour certains de ces ménages, il s'agit d'une source de revenu dont l'existence contribue à les fixer dans les zones rurales.

Peut-on relier la diversité des exploitations à des modalités spécifiques d'utilisation du territoire ?

Le constat que la diversité des exploitations agricoles ne se reproduit pas à l'identique serait d'autant plus intéressant qu'aux différents types d'exploitation que nous avons délimités correspondraient des modalités d'utilisation du sol distinctes. En fait, c'est bien ce que l'on observe. Deux types de résultats suffisamment éloquents montrent que des caractéristiques non agricoles des ménages peuvent être liées à la manière dont ils utilisent le territoire agricole.

Le territoire des exploitations à temps partiel

Globalement, les exploitations à temps partiel évoluent dans le même sens que l'ensemble des exploitations françaises : augmentation de la SAU moyenne et accroissement de la proportion de surface labourée. Mais ces tendances générales recouvrent des écarts très grands entre exploitations à temps plein et à temps partiel.

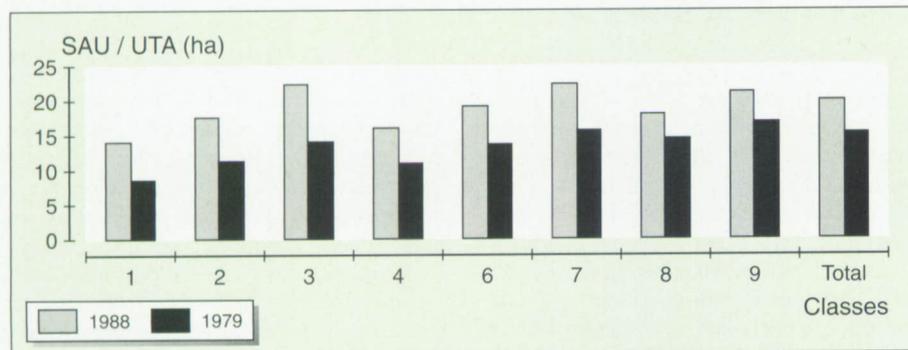
En effet, pour toutes ces exploitations, l'augmentation de la SAU/UTA a été notable depuis 1979 (*tableau 2*). Des données recueillies dans le pays d'Auge [35] montrent toutefois que la dynamique d'accroissement de la SAU des exploitations à temps partiel est sensiblement différente. Alors que la surface des exploitations à temps plein s'accroît au long de leur cycle de vie, celle des exploitations à temps partiel reste relativement stable.

Cette relative stabilité est à rapprocher du taux de faire-valoir direct élevé que l'on observe dans ces catégories d'exploitation (*tableau 3*) dont la plupart sont constituées de quelques parcelles détenues en toute propriété par les ménages qui les exploitent et ce, quels que soient la région considérée et le mode

Tableau 2

Surface agricole utilisée par unité de travail annuelle (ha)

Classes	Sociétés	Temps partiel			Temps plein				Total
		+ pluri-activité + retraite	+ pluri-activité	+ retraite	+ pluri-activité + retraite	+ pluri-activité	+ retraite		
1988	14,5	18,1	22,5	16,5	19,4	22,7	18,5	21,3	20,4
1979	9,1	11,9	14,4	11,4	14,0	16,1	14,9	17,4	15,8

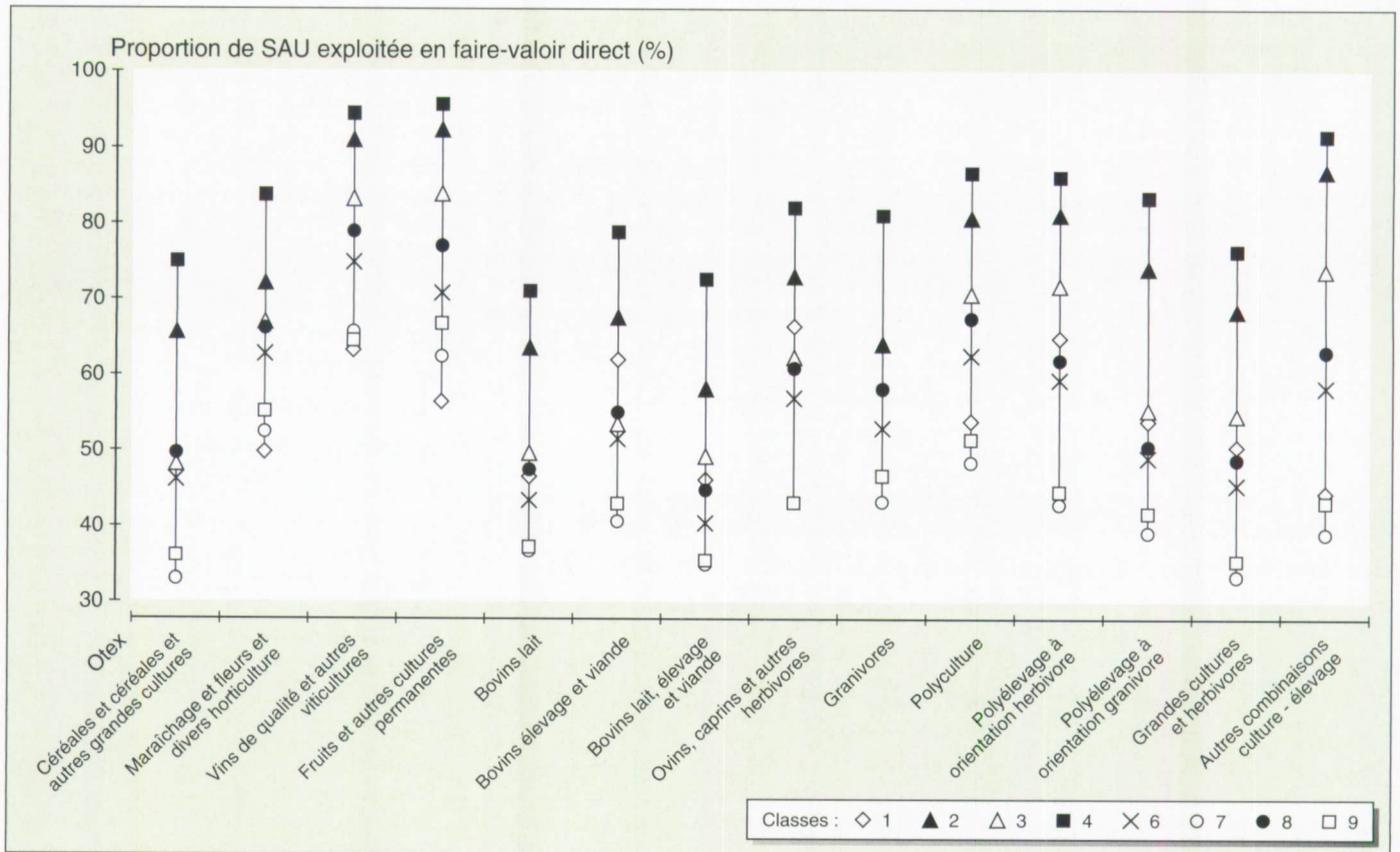


Agricultural area in use (AA) per annual working unit (AWU)

Tableau 3

Proportion de SAU exploitée en faire-valoir direct selon les classes

Classes	Sociétés	Temps partiel				Temps plein				Total
		+ pluriactivité + retraite	+ pluriactivité	+ retraite		+ pluriactivité + retraite	+ pluriactivité	+ retraite		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Surface moyenne par exploitation (ha)	68,2	7,4	8,0	6,0	14,9	36,0	42,6	31,7	41,5	28,1
% de la SAU en faire-valoir direct	43,6	71,0	56,3	80,1	56,2	49,9	37,7	53,8	39,6	45,0



Proportion of owner farmed AA according to the various classes

de faire-valoir qui prévaut dans les exploitations à temps plein. En matière d'utilisation du territoire, les exploitations à temps partiel se distinguent de celles à temps plein de plusieurs manières. L'utilisation du sol y est en moyenne significativement moins intensive. Pour mesurer ces différences, nous avons comparé par Otex les données des classes 2, 3 et 4 d'une part, 6, 7 et 8 d'autre part. Pour ces comparaisons, les classes de dimension éco-

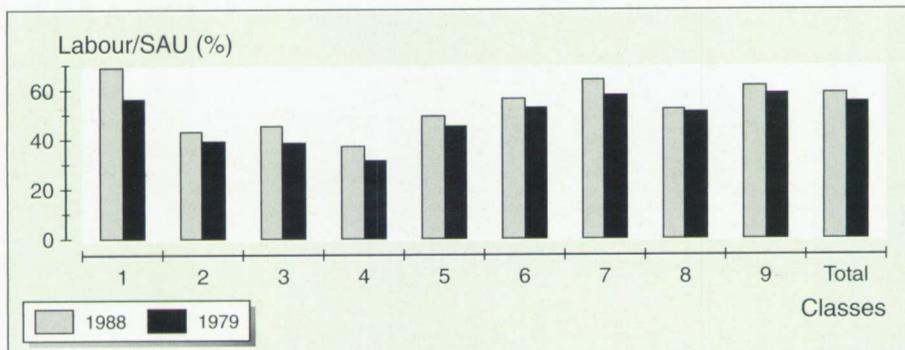
nomique (classes de MBS) (*encadré 2*) ont été agrégées car l'effectif d'exploitations à temps partiel est faible pour les MBS élevées et, inversement, celui des exploitations à temps plein est peu élevé pour les petites MBS. Nous avons considéré que les deux séries de valeurs ainsi obtenues étaient appariées afin que les résultats ne soient pas biaisés par la variabilité liée aux différences entre Otex et entre classes au sein du groupe des exploitations à temps plein ou de

celui des exploitations à temps partiel. Les écarts réduits calculés sur cette base permettent de préciser si les différences observées sont significatives ou non. Il apparaît ainsi que la proportion de labour est significativement moins importante dans les exploitations à temps partiel (*tableau 4*). De même, la proportion de surface irriguée ou drainée est moindre (*tableau 5*). Mais ce résultat doit être nuancé : entre 1979 et 1988, la proportion de ces surfaces

Tableau 4

Proportion de SAU labourée dans les différentes classes

Classes	Sociétés	Temps partiel				Temps plein				Total
		+ pluriactivité + retraite	+ pluriactivité	+ retraite		+ pluriactivité + retraite	+ pluriactivité	+ retraite		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1988	69,5	43,3	45,6	37,5	49,8	56,9	64,6	52,5	61,8	59,1
1979	56,6	39,4	38,8	31,7	45,3	53,1	58,1	51,3	58,9	55,4

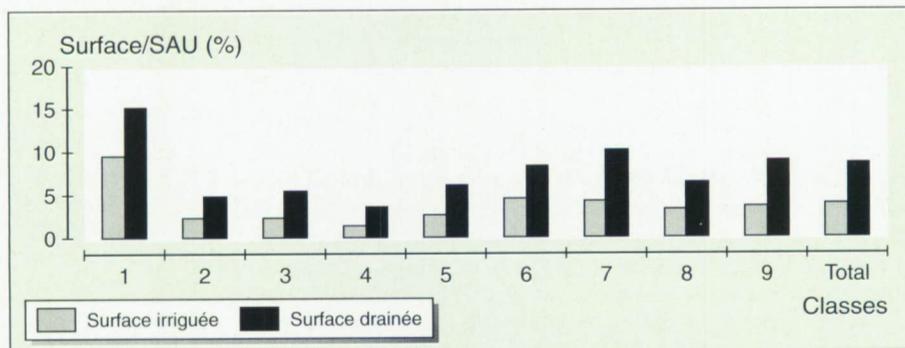


Proportion of ploughed AA in the various classes

Tableau 5

Proportion de la SAU irriguée et drainée dans les différentes classes en 1988

Classes	Sociétés	Temps partiel				Temps plein				Total
		+ pluriactivité + retraite	+ pluriactivité	+ retraite		+ pluriactivité + retraite	+ pluriactivité	+ retraite		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
% surface irriguée/SAU	9,9	2,7	2,7	1,6	2,9	4,6	4,5	3,4	3,7	4,0
% surface drainée/SAU	15,2	5,1	5,7	3,7	6,4	8,5	10,5	6,5	9,1	8,8



Proportion of AA under irrigation and drainage in the various classes (1988)

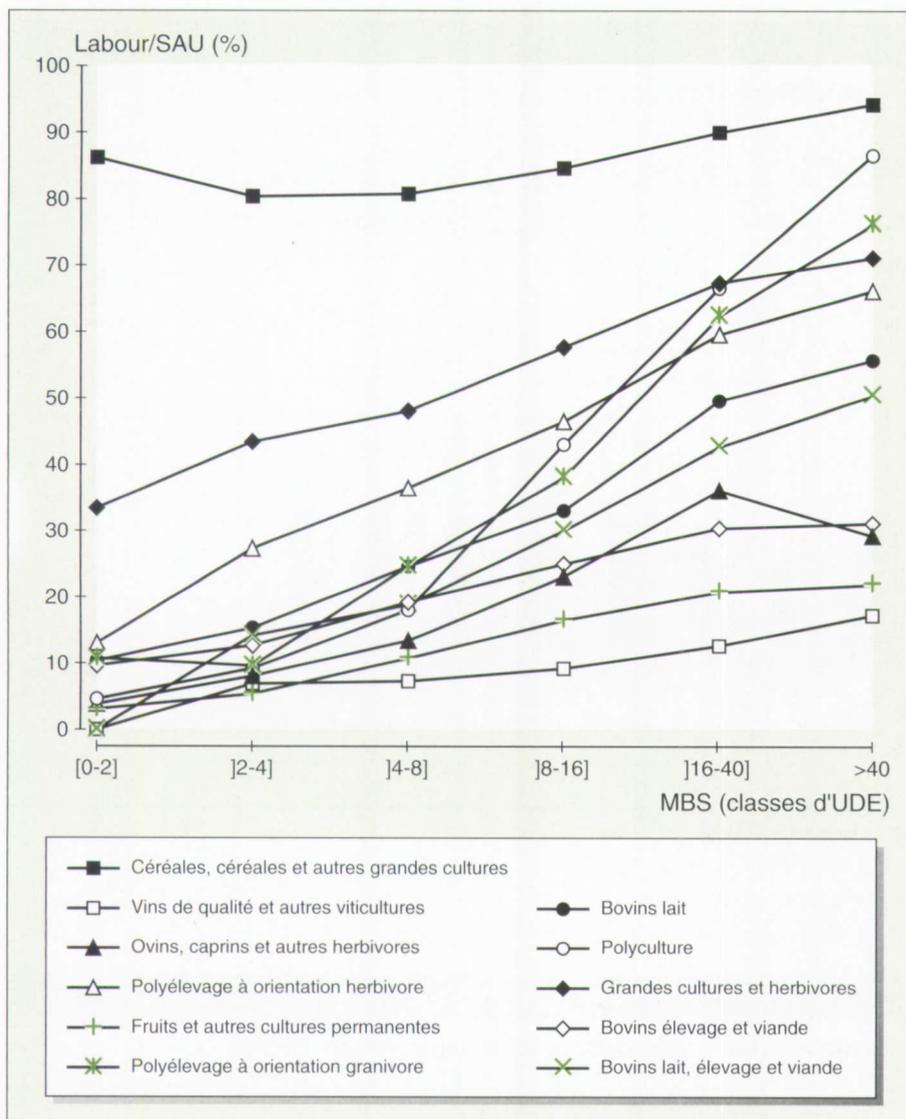


Figure 2. Proportion de surface labourée selon l'Otex et la MBS.

Figure 2. Proportion of ploughed land according to type of farming and economic size of holdings.

progresses aussi dans les exploitations à temps partiel (notamment dans le groupe 3), ce qui infirme l'hypothèse d'une agriculture à temps partiel qui serait toujours en marge du progrès technique.

Nous ne décrivons pas plus en détail la diversité de ces exploitations qui sera analysée dans un prochain article. Mais il y a, du point de vue de l'utilisation du territoire, au moins deux agricultures à temps partiel. L'une, relativement intensive, présente des critères techniques assez proches de la moyenne de ceux des exploitations à temps plein. L'autre, plus extensive, est souvent

située sur les terres les plus difficiles à exploiter.

En effet, l'une des particularités d'une partie des exploitations à temps partiel est sans doute la manière dont elles se situent sur le territoire. Localement, cette particularité prend des formes diverses. Sur le plateau lorrain sud, ces exploitations sont concentrées autour des villages ou occupent de petites parcelles difficiles à exploiter, en rupture de pente, sur des côtes, ou encore dans des zones peu accessibles; dans le pays d'Auge, zone d'habitat dispersé, on les trouve dans les interstices des exploitations à temps plein; dans le marais poi-

tevin, elles se regroupent en partie sur des fractions du territoire d'utilisation difficile alors que dans les Duyes, elles sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses qu'ailleurs dans la zone « haute montagne ».

Cette localisation préférentielle a une histoire. Ainsi, J.-L. Maigrot [37] montre comment, en Lorraine, ces exploitants, souvent héritiers de petits propriétaires eux-mêmes exploitants, ont été peu à peu relégués dans les contrées du finage les moins intéressantes aux yeux des agriculteurs à temps plein, à la suite d'opérations successorales et d'échanges. Il est probable que cette histoire diffère selon les régions, mais quoi qu'il en soit, il semble bien que ces exploitations occupent une place spécifique dans l'organisation spatiale des activités agricoles, qui devrait être prise en compte dans les études s'appuyant sur des observations de la continuité de territoire agricole (paysages analysés d'un point de vue esthétique ou fonctionnel, processus écologiques, certaines questions d'environnement).

Extension du labour, un phénomène d'inégale amplitude selon les classes

Du point de vue de l'utilisation du territoire, l'un des faits marquant ces dernières années est l'extension des surfaces labourées qui s'observe dans toutes les régions. Celle-ci va de pair avec le fait qu'un nombre accru d'exploitations se tourne vers les cultures de vente, quelle que soit la classe considérée, ce qui se traduit non seulement par une progression importante du nombre d'exploitations dans les Otex céréales et grandes cultures, mais aussi par un accroissement de la proportion de surface labourée au sein même de ces Otex.

Si on analyse la proportion de surface labourée dans les exploitations de différentes dimensions économiques, à orientation productive similaire (figure 2), on observe qu'elle est corrélée positivement à la dimension économique des exploitations, l'intensité de cette corrélation variant selon l'Otex : $r^2 = 0,93$ pour l'Otex lait, $r^2 = 0,60$ pour l'Otex bovins viande, $r^2 = 0,57$ pour l'Otex céréales, $r^2 = 0,33$ pour l'Otex ovins/caprins.

Mais, surtout, l'amplitude de l'extension du labour diffère pour les exploitations selon qu'il y a ou non pluriactivité du ménage, ou selon qu'il y a ou non retraite.

Pour tester un effet de pluriactivité, nous avons comparé les données des classes 7 et 9 et, pour tester un effet retraite, les classes 8 et 9. Des comparaisons ont également été faites avec la classe 6 pour vérifier la cohérence des résultats. Nous avons procédé selon une démarche similaire à celle qui a été utilisée pour mesurer un effet temps partiel. Nous avons cherché à déterminer s'il existait un écart significatif entre les proportions moyennes de surfaces labourées en comparant les valeurs moyennes par Otex de ces classes deux à deux, pour une même classe de MBS. Nous avons considéré que les valeurs par Otex sont appariées, afin que les résultats ne soient pas biaisés par la variabilité liée aux différences entre Otex. Ce calcul a été effectué pour les surfaces de 1988, mais aussi en comparant l'extension moyenne de la proportion de surface labourée entre 1979 et 1988. Les écarts réduits calculés sur cette base permettent de déterminer si les différences dans les taux de labour entre les différentes classes sont significatives ou non.

Deux résultats principaux en ressortent : il y a plus de labour lorsqu'il y a pluriactivité et moins de labour lorsqu'il y a un retraité dans le ménage.

Non seulement la proportion de terres labourées est plus forte lorsqu'il y a pluriactivité, mais l'accroissement relatif de la surface labourée a été plus important dans ce cas-là. Ce phénomène se retrouve à différentes échelles : France entière, régions de programme, régions agricoles et sur la plupart des terrains d'étude. Il est possible de mettre en évidence la même relation en suivant une démarche inverse : dans le pays d'Auge, en partant de l'observation de l'utilisation du sol, Baudry [22] a montré que les terres labourées ont une probabilité significativement plus élevée d'être exploitées par des ménages avec pluriactivité.

À la lumière des observations de terrain, plusieurs hypothèses explicatives peuvent être avancées. On peut penser que l'emploi à l'extérieur d'un membre du ménage engendre des contraintes supplémentaires pour l'organisation du travail dans l'exploitation, et que

l'extension du labour révèle un degré de mécanisation accru qui constitue une adaptation à ces contraintes. C'est en tout cas l'explication fournie par trois producteurs laitiers du pays d'Auge qui déclarent qu'étant seuls sur l'exploitation, ils accroissent les surfaces en maïs ensilage au détriment des surfaces pâturées car le travail lié à la conduite du troupeau en est facilité. Cette explication est tout à fait conforme aux résultats obtenus par Dedieu [26] qui montre que, lorsque des éleveurs sont soumis à une contrainte de temps, ils tendent à réduire prioritairement « le travail d'astreinte », c'est-à-dire le travail à réaliser quasi quotidiennement, par rapport au « travail de saison » qui correspond aux travaux consacrés aux cultures. Cette adaptation est d'autant plus réalisable que, comme le mentionnent plusieurs agriculteurs, les revenus d'une activité extérieure peuvent améliorer la trésorerie de l'exploitation et faciliter l'achat de matériel.

Cette question de l'organisation du travail au sein du ménage et de l'exploitation paraît fondamentale pour comprendre les évolutions actuelles. Sur plusieurs terrains d'étude (marais poitevin, pays d'Auge) on relève des propos d'agriculteurs qui reflètent ce problème : « si la femme travaille à l'extérieur, il va falloir abandonner le lait ». Et en effet, l'analyse (test χ^2) de la répartition des exploitations avec pluriactivité selon les Otex montre que, pour les productions citées par les agriculteurs comme requérant beaucoup de travail (lait, maraîchage), les exploitations avec pluriactivité sont significativement sous-représentées.

Le double constat de l'extension de la pluriactivité et de la mise en œuvre de formes spécifiques d'utilisation du sol invite donc à se pencher plus avant sur les contraintes qui en découlent pour l'organisation du travail agricole. La nécessité de telles études est d'autant plus grande que le développement de systèmes d'activités complexes est de plus en plus souvent préconisé pour maintenir une agriculture dans des zones difficiles, alors qu'en général, ces zones ont précisément une forte proportion de terres où l'usage de machines agricoles est difficile voire impossible.

À l'inverse, la présence d'un retraité dans le ménage, souvent l'ancien chef d'exploitation, s'accompagne presque inmanquablement d'une extension

moindre des labours : les taux de labour sont significativement différents entre les classes 8 et 9. On peut penser que cela résulte uniquement de la situation particulière des exploitations de la classe 8 : beaucoup d'exploitations en fin de cycle, qui sont en phase de décapitalisation et pour lesquelles on n'achète plus de matériel, un nombre élevé d'exploitants sans successeur qui sont faiblement motivés pour transformer leur système de production. Mais il n'y a pas que ce phénomène qui joue. Si l'on compare le taux de labour des classes 6 et 7, on constate qu'il est significativement plus élevé pour la classe 7. Dans ce cas, le taux d'exploitations sans successeur est similaire dans les deux classes et l'écart observé ne peut donc pas être attribué exclusivement à cette cause. L'expérience des enquêtes de terrain montre qu'il est fréquent, lorsque deux générations cohabitent, que l'ancien chef d'exploitation continue d'intervenir dans les choix techniques. Comme le résumait un (ex-?) agriculteur du pays d'Auge à la retraite, répondant à nos questions à la place de son fils pourtant présent : « Les jeunes, ça laboure. Quand on sera plus là, il pourra labourer tout ce qu'il veut. » La présence de l'ancien chef d'exploitation à la retraite peut donc induire une certaine inertie face au changement technique. Mais il est probable que le mécanisme est plus compliqué et que la cohabitation de deux générations n'est qu'une des caractéristiques sociales particulières de ces ménages dont plusieurs facteurs peuvent concourir à leur donner une attitude particulière face à l'intensification [38].

Conclusion

L'évolution de l'occupation du sol résulte de la combinaison de plusieurs phénomènes qui, tous, évoluent de manière non homothétique :

— la diversité des exploitations agricoles correspond à des modalités d'utilisation du territoire distinctes, et cette diversité change ;

— au sein même de chaque classe, on observe des réorientations productives qui induisent une transformation de l'occupation du sol (augmentation de la proportion d'exploitations dans l'Otex céréales) ;

— certaines classes ont une localisation

spécifique qui peut évoluer sous la dépendance de facteurs non agricoles (pluriactivité et proximité de pôles urbains) ou agricoles (concurrence entre classes sur certaines catégories de terres). Les relations que l'on peut mettre en évidence entre utilisation du territoire et certaines caractéristiques non agricoles des ménages confirment l'intérêt de se situer à ce niveau d'analyse, avant celui de l'exploitation agricole au sens strict, pour appréhender les formes concrètes d'exercice de l'activité agricole.

Il semble d'autant plus nécessaire de développer de telles approches que données statistiques et observations de terrain convergent pour montrer que la tendance n'est pas à l'homogénéisation des structures des exploitations agricoles autour du modèle à temps plein sans revenu extérieur. La diversité des exploitations agricoles se recompose et entraîne une transformation des modalités d'utilisation du territoire agricole. Il a été possible de repérer certains grands traits de ces recompositions et de les relier aux grandes évolutions du territoire agricole, mais de nombreuses questions restent en suspens quant aux transformations à venir de l'activité agricole, tant en ce qui concerne l'organisation productive de l'agriculture (dualité service/production primaire), que pour ce qui est de la place qu'occuperont les revenus de l'activité agricole dans le revenu total des ménages et les déterminants extérieurs aux ménages qui les incitent à entreprendre ou maintenir une activité agricole. Ces interrogations invitent à retourner sur le terrain pour continuer l'analyse des transformations en cours et préciser les différentes fonctions que remplit l'activité agricole pour les ménages ■

Remerciements

Cet article expose les résultats d'une opération de recherche réalisée dans le cadre d'une action incitative programmée de l'Inra, animée par A. Langlet. De nombreuses personnes ont participé à un moment ou à un autre à cette opération. Nous tenons particulièrement à remercier E. Baillot pour ses conseils et avis critiques précieux et pour son travail sur les données du RGA. Nous remercions également O. Gervereau qui a effectué une partie du traitement des données, F. Pernet, A. Gibon, C. Perrichon, F. di Pietro, L. Bossuet, P. Triboulet et P.-L. Osty qui ont participé à l'analyse des résultats sur les territoires étudiés.

Références

- Moati P. L'évolution du nombre et de la structure des exploitations agricoles. *CR Acad Agr Fr* 1987 ; 73 : 130-48.
- Moati P. Les facteurs démographiques, économiques et structurels de l'évolution. *CR Acad Agr Fr* 1989 ; 75 : 9-16.
- Comolet A. *Prospective à long terme de la déprise agricole et environnement*. Paris : Sretie, 1989 ; 166 p.
- Godard O. *Stratégies industrielles et conventions d'environnement : de l'univers stabilisé aux univers controversés*. Montrouge : Cired, coll Environnement et société 93/5, 1993 ; 31 p.
- Brun A. Aspects macro-économiques de la pluriactivité des familles agricoles. *Econ Rur* 1986 ; 71 : 38-47.
- Brun A, Lacombe P, Laurent C. *La pluriactivité des agriculteurs. Hommes-espaces-politiques*. Paris : Inra, 1982 ; 71 p.
- Blanc M, Brun A, Delord B, Lacombe P. L'agriculture française est-elle encore familiale ? In : Coulomb P et al., éd. *Les agriculteurs et la politique*. Paris : Presses FNPS, 1990 : 310-27.
- Delord B, Lacombe P. La multiactivité des agriculteurs, conjoncture ou structure ? In : *La pluriactivité dans les familles agricoles*. Paris : ARF, 1984 : 157-79.
- Fall M. Les comptes de revenu des ménages par catégorie socioprofessionnelle 1984-1989. *Insee résultats. Série emploi* 1992 ; 226 p.
- Fall M, Lattes G. *Les revenus des ménages par catégorie socioprofessionnelle. Données sociales Insee* 1993 : 350-6.
- Allaire G, Blanc M, Bouesse F. *Pluriactivité et trajectoires professionnelles des agriculteurs*. Toulouse : Inra-Esr, 1991 ; 41 p.
- Brangeon JL, Jegouzo G, Roze B. *Une contribution à la connaissance des revenus totaux des familles d'agriculteurs : résultats d'un dépouillement particulier d'une enquête du CERC sur les revenus de l'année 1978*. Rennes : Inra-Esr, 1991 ; 99 p.
- Brangeon L, Jegouzo G, Roze B. *Trente années de croissance des revenus non agricoles des agriculteurs*. Rennes : Inra-Esr, 1991 ; 111 p.
- Muller P. De l'exploitation agricole à l'exploitation rurale. *Chambres d'agriculture* 1991 ; Spl 793.
- Muller P. Vers une agriculture de services ? *Econ Rur* 1991 ; 202/203 : 67-70.
- Association des ruralistes français. *La pluriactivité dans les familles agricoles*. Paris : ARF, 1984 ; 343 p.
- Brun A, Fuller A. *Pluriactivité des ménages d'agriculteurs en Europe de l'Ouest*. Paris : The Arklton Trust (UK)/ministère de l'Agriculture et de la Forêt, 1991 ; 76 p.
- Capillon A. Comment extrapoler les solutions en matière d'utilisation du travail ? *BTI* 1986 ; 412/413 : 231-41.
- Liffran R. Des typologies d'exploitations aux couches sociales agricoles. *Econ Rur* 1982 ; 169 : 25-30.
- Perrot C. *Un système d'information construit à dire d'experts pour le conseil technico-*

économique aux éleveurs de bovins. Thèse de doctorat INA-PG. Paris : Inra-Sad, 1991 ; 211 p. + ann.

21. Roybin D, Cristofini B. *Typologie des fonctionnements d'exploitation : quelles applications pour le développement ?* Versailles : Inra-Sad, SUACI Alpes du Nord, 1987 ; 45 p. + ann.

22. Baudry J. Landscape dynamics and farming systems : problems of relating patterns and predicting ecological changes. *Landscape Ecol and Agroecosyst* 1993 : 21-40.

23. Charreyre I, Soler LG. *Les choix de production des agriculteurs à temps partiel. Possibilité d'évolution de leurs exploitations à Ventron (Vosges)*. Dijon : Inra-Sad, Enssaa, 1980 ; 64 p. + ann.

24. Cristofini B, Deffontaines JP, Houdard Y, Moisan H, Petit M, Roux M. *Rambervillier 10 ans après. Intérêt et limites d'une typologie pour appréhender l'évolution des exploitations agricoles*. Versailles : Inra-Sad, 1982 ; 56 p.

25. Dedieu B, Babaudou P, Josien E, Chassaing C. Pour une prise en compte du travail dans l'analyse des systèmes fourragers extensifs. *Fourrages* 1992 ; n° spécial : 46-7.

26. Dedieu B. Organisation du travail et fonctionnement d'exploitations d'élevage extensif du Massif central. *Etud Rech Syst Agraires Dev* 1993 ; 27 : 303-21.

27. Brun A, Lacombe P, Laurent Cl. *Les agricultures à temps partiel dans l'agriculture française*. Paris : Inra-Scees, 1970 ; 144 p.

28. Singh I, Squire L, Strauss J, eds. *Agricultural households models. Extensions, applications and policy*. Washington : The World Bank/John Opkin University Press, 1986 ; 335 p.

29. Barkaoui A, Butault JP, Rousselle JM. 80 % de la dispersion des revenus expliqués par les facteurs structurels. *Agreste-Cahiers* 1991 ; 8 : 23-30.

30. Lacroix A, Mollard A. *La mesure du travail agricole*. Grenoble : Inra-Esr, 1989 ; 125 p.

31. Cavailhès J, Normandin D. *Les sources statistiques sur l'utilisation du territoire et son évolution*. Dijon : Inra-Esr, 1993 ; 101 p.

32. Barthez A. Du labour paysan au métier d'agriculteur, l'élaboration statistique du métier d'agriculteur. *Cah Econ Soc Rur* 1986 ; 3 : 43-72.

33. *Agrarbericht der Bundesregierung*. Bonn : Bonner Universitäts-Buchdruckerei, 1993.

34. Gasson R. *The economics of part-time farming*. Londres : Longman Scientific & Technical, 1988 ; 188 p.

35. Laurent C. *L'agriculture et son territoire dans la crise. Analyse et démenti des prévisions sur la déprise des terres agricoles à partir d'observations réalisées dans le pays d'Auge*. Thèse de doctorat Sciences économiques, Paris : Université Paris VII, Inra-Sad, 1992 ; 454 p. + ann.

36. Bonnet A, Delorme H, Perraud D. *Les aides sociostructurelles dans la communauté, 1979-1991*. Grenoble : Inra/Ceri/ministère de l'Agriculture, 1993 ; 40 p. + ann.

37. Maigrot JL. Une approche de l'évolution de la structure des exploitations agricoles. *Bull Inrap* 1987 ; 68 : 57-77.

38. Grignon C. Les conditions sociales de l'intensification. *Economie Rurale* 1981 ; 146 : 3-13.

Résumé

Pour étudier les liens qui unissent l'évolution des systèmes d'activité et de revenus des ménages, les systèmes techniques qu'ils mettent en œuvre et l'utilisation du territoire qui en résulte, nous avons appliqué une méthode qui consiste à raccorder un traitement de données statistiques, issues des recensements généraux de l'agriculture (RGA), à des enquêtes de terrain.

Les résultats montrent que le groupe des exploitations familiales à temps plein, détenues par des ménages ne bénéficiant d'aucun revenu extérieur (pensions et/ou revenus d'activités extérieures) est partout en recul.

Cette régression est en partie compensée par l'accroissement des surfaces occupées par les exploitations familiales à temps partiel.

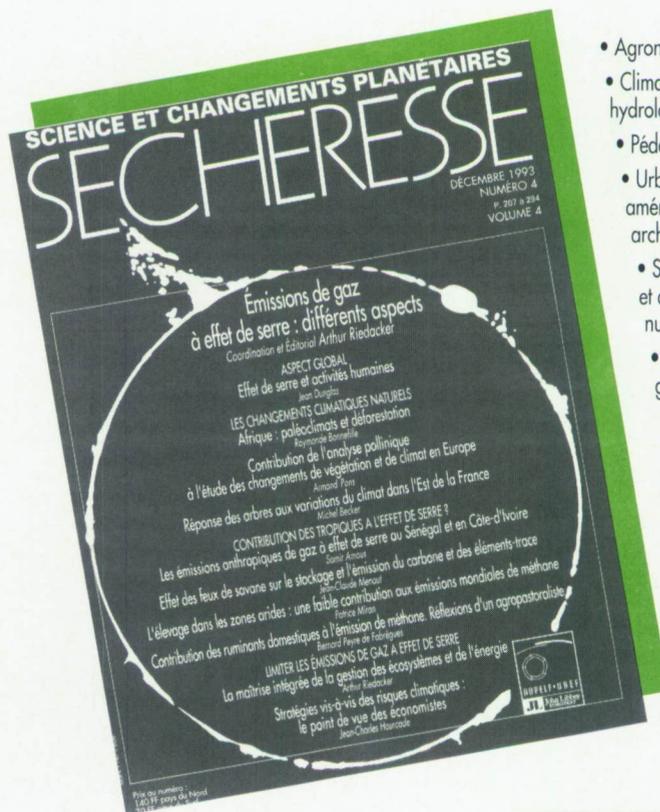
L'utilisation du territoire de ce groupe d'exploitations diffère significativement des exploitations à temps plein. Ainsi, l'analyse de ratio d'intensification (chargement, mais aussi progression des surfaces irriguées ou drainées par exemple) infirme l'hypothèse d'une agriculture à temps partiel qui, dans sa totalité, serait à l'écart du progrès technique.

Au sein des exploitations à temps plein, l'utilisation agricole du territoire diffère selon les groupes. On observe ainsi que le taux de labour est significativement plus élevé lorsqu'il y a pluriactivité, ce qui correspond à des caractéristiques particulières de l'organisation du travail sur ces exploitations.

La variabilité des modalités d'utilisation du territoire agricole selon les types d'exploitations agricoles doit être prise en compte pour analyser les évolutions en cours car données statistiques et observations de terrain convergent pour montrer que la tendance n'est pas à l'homogénéisation des structures des exploitations agricoles autour d'un modèle unique. La diversité des exploitations agricoles subsiste et se transforme, et ces recompositions expliquent en partie l'évolution de l'utilisation du territoire agricole.

GLOBALÉMENT

TOUTES LES SCIENCES



- Agronomie, élevage, écologie
- Climatologie, météorologie, hydrologie, géographie
- Pédologie, géologie
- Urbanisme, aménagement du territoire, architecture rurale
- Santé de l'homme et de l'animal, nutrition
- Biologie, génie génétique
- Sciences de l'ingénieur
- Education, communication
- Droit international

(4 numéros/an)

JOHN LIBBEY EUROTERT

SÉCHERESSE TARIFS D'ABONNEMENT 1994 (1 an - 4 numéros)

	Particuliers	Institutions	Étudiants (1)
France et CEE	300 FF	510 FF	220 FF
Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-Est, Liban, Europe orientale	150 FF	255 FF	110 FF
Canada, États-Unis	77 \$C	124 \$C	61 \$C
Autres pays	350 FF	560 FF	275 FF

Les frais de port sont inclus dans ces tarifs.
(1) Tarifs étudiants consentis sur présentation de la photocopie R^e / V^o de la carte d'étudiant en cours de validité.

Veuillez m'abonner au tarif : _____ FF

Je joins à l'ordre de Sécheresse

un chèque bancaire un chèque postal

Nom de l'abonné _____

Spécialité _____

Adresse complète _____

Date _____ Signature _____

Adresser ce bulletin à :
ATEI, 23-25 rue Fernand-Combette - 93100 Montreuil - France